

Aide bénévole

Permanence Juridique :

Un service gratuit d'information et d'aide juridique ainsi qu'un accompagnement administratif vous sont proposés dans les locaux de la **Maison de la Vie Associative en salle verte** pour une justice plus proche et plus accessible.

Une juriste sera à votre écoute sans rendez vous :

- Un samedi par mois, le matin de 10h00 à 12h00

La confidentialité, le secret professionnel et l'anonymat sont rigoureusement assurés lors des entretiens.

Vous pourrez solliciter des renseignements et documentations sur vos démarches juridiques et administratives , vous informer sur les accès aux tribunaux et obtenir des explications sur le fonctionnement de la justice notamment dans les domaines du droit de la famille, droit commercial, surendettement, logement, droit des étrangers afin de prévenir d'éventuels conflits ou en amont de procédures juridiques.

La juriste vous renseignera gratuitement et vous orientera si nécessaire vers le professionnel adapté à votre situation.

Les prochaines permanences 2019 auront lieu : Les samedis : 19 Janvier - 16 Février - 23 Mars - 13 Avril - 18 Mai - 15 Juin

Coaching professionnel :

Il est proposé aux habitants de Brax, en projet de reconversion ou de développement professionnel, l'accompagnement gratuit par un coach diplômé (Coach & Team) et expérimenté.

Le coach ayant exercé des fonctions de direction en entreprise pendant plus de 30 ans, il peut également accompagner les entreprises sur leur stratégie.

Dans la mesure où il s'agit d'une action solidaire, cette proposition ne s'applique qu'à des personnes ou entreprises ne pouvant faire appel à un coach rémunéré, ou des entreprises en création ou en difficultés financières importantes.

Comme cette action est bénévole, il est nécessaire pour les personnes intéressées, de s'engager à un réel travail avec le coach.

Information et prise de rendez-vous auprès de l'accueil de la mairie au 05 62 13 06 70 ou par mail contact@mairie-brax.fr